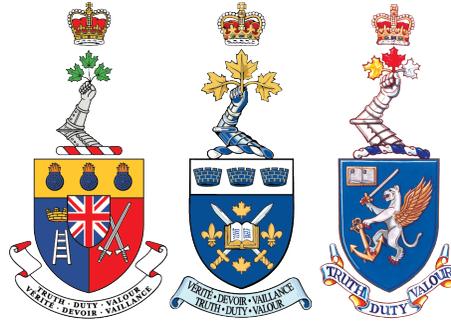


**RMC ALUMNI ASSOCIATION
L'ASSOCIATION DES ANCIEN(NE)S DES CMR**



Membre du conseil d'administration

Description du poste : L'Association des ancien(ne)s des Collèges militaires royaux (CMR) du Canada est en quête de **trois personnes prêtes à devenir membres de son conseil d'administration** à compter d'octobre 2024, pour un mandat de trois ans.

Nous sommes particulièrement intéressés par les candidatures de personnes qui ont de l'expérience dans la gouvernance d'organismes à but non lucratif et les responsabilités juridiques connexes, ainsi que dans les partenariats public-privé. L'Association aide les collèges militaires canadiens et les Forces armées canadiennes à atteindre leurs objectifs en matière de conduite professionnelle et de changement de culture, et à tenir compte de la diversité de la population canadienne.

Les membres du conseil d'administration assurent ensemble un leadership stratégique et supervisent l'ensemble des activités de l'Association des ancien(ne)s des CMR en tant qu'organisme de bienfaisance à but non lucratif constitué en vertu de la législation fédérale. Les administrateurs participent aux comités du conseil d'administration et élaborent les politiques de gouvernance, de ressources humaines, de planification et de finances de l'Association. Les postes à pouvoir offrent une occasion exceptionnelle d'évoluer professionnellement et de contribuer à un organisme de bienfaisance national réputé dont le mandat consiste en ce qui suit :

- 1) offrir à nos ancien(ne)s et aux autres membres des avantages, du soutien, de l'encadrement et des occasions de se côtoyer;
- 2) promouvoir l'éducation au moyen de bourses d'études et de perfectionnement ainsi que de prix;
- 3) financer et promouvoir des formations et des programmes axés sur le leadership au profit des collèges militaires canadiens, en vue de la formation et de l'épanouissement des futurs dirigeants du Canada;
- 4) inaugurer, préserver, protéger et commémorer les monuments et les sites historiques des collèges militaires canadiens;
- 5) enrichir, préserver et promouvoir l'expérience, l'histoire, les traditions et la culture des collèges militaires canadiens;
- 6) agir dans l'intérêt des initiatives qui précèdent et en faire la promotion.

Les tâches des membres du conseil d'administration consistent notamment en ce qui suit :

- en consultation avec le personnel, établir ou réexaminer un plan stratégique pour l'Association des ancien(ne)s des CMR et la doter des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan en question;
- élaborer et approuver les politiques relatives au mode de fonctionnement de l'Association applicables à l'ensemble de ses membres – administrateurs, bénévoles et membres du personnel compris;
- retenir les services d'une directrice générale ou d'un directeur général dont le mandat est de gérer le fonctionnement quotidien de l'Association conformément aux politiques et aux objectifs établis par le conseil d'administration, ainsi que de superviser directement l'ensemble du personnel de l'Association aux fins de la mise en œuvre du plan stratégique;
- veiller à ce que l'Association soit financièrement solvable et gérée avec prudence dans le respect de son règlement, du droit applicable ainsi que des objectifs énoncés dans ses statuts constitutifs;
- diriger les comités du conseil d'administration ou y participer afin d'assurer une gouvernance et une supervision efficaces;
- recruter et guider les nouveaux membres du conseil d'administration et évaluer la performance de ce dernier.

L'Association des ancien(ne)s des CMR est aussi en quête de personnes intéressées à devenir membres des comités du conseil d'administration et à conseiller ceux-ci, sans être membres du conseil d'administration.

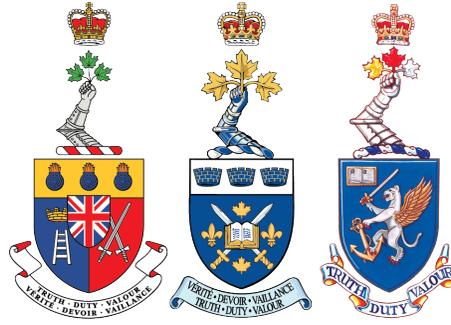
Nous invitons toute personne ayant fréquenté un collège militaire canadien dans le cadre d'un programme de premier cycle, d'études supérieures ou d'apprentissage à distance à poser sa candidature, à condition qu'elle réponde aux critères d'adhésion à l'Association des ancien(ne)s des CMR énoncés dans le [règlement](#) de cette dernière.

Exigences du poste

- Faire preuve d'un réel intérêt pour la mission et les objectifs de l'Association des ancien(ne)s des CMR.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à nancy.marr@rmcalumni.ca.

**RMC ALUMNI ASSOCIATION
L'ASSOCIATION DES ANCIEN(NE)S DES CMR**



- Accepter de participer à des séances d'orientation et de formation continue afin de bien cerner les responsabilités du conseil d'administration.
- Souhaiter, en tant qu'ambassadeur ou ambassadrice de celle-ci, représenter l'Association des ancien(ne)s des CMR au sein des collectivités locales.
- S'engager à assister et à participer activement à toutes les réunions du conseil d'administration et à prendre part à toutes ses activités.
- Être constamment au fait de ce qui se passe au sein de l'Association et des collèges militaires canadiens.
- Participer activement aux activités de collecte de fonds.
- Veiller à ce que l'Association dispose des ressources financières adéquates et à ce que ces ressources soient obtenues et dépensées de manière responsable et respectueuse.
- Participer à la mise en œuvre et au réexamen périodique du plan stratégique de l'Association.
- Adresser des recommandations stratégiques à la directrice générale ou au directeur général.
- Soutenir la directrice générale ou le directeur général, selon les besoins.
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la bonne santé financière de l'Association et le respect par celle-ci du droit applicable.
- Être membre d'un comité du conseil d'administration et y participer activement.

Investissement

- Durée du mandat : Trois ans.
- Estimation du nombre d'heures à consacrer au mandat : 6-8 heures par mois, ou plus en fonction de la participation aux comités.
- Les membres du conseil d'administration se réunissent tous les trimestres.
- Les membres des comités du conseil d'administration se réunissent en moyenne tous les mois; la fréquence des réunions du comité des dons et du comité de la vérification varie selon la période de l'année.

Qualifications recherchées

- Expérience en matière de leadership au sein d'organismes à but non lucratif, d'établissement de relations hautement profitables, de droit, de partenariats public-privé ou de ressources humaines.
- Aptitude à communiquer avec précision et enthousiasme la mission, la vision et les valeurs de l'Association des ancien(ne)s des CMR.
- Temps et envie de faire partie d'une équipe soudée et de prendre part à des efforts collectifs.
- Capacité à obtenir des dons dans le monde des affaires, auprès des fondations, des particuliers ou des familles.

Avantages

- Occasion d'échanger avec un grand nombre d'ancien(ne)s étudiant(e)s.
- Jouer un rôle de leadership dans la coordination, la planification stratégique et la mise en œuvre de programmes philanthropiques au sein d'un organisme à but non lucratif reconnu à l'échelle nationale, au profit des collèges militaires canadiens et des Forces armées canadiennes.
- Possibilité de forger des partenariats pertinents et durables avec autrui.
- Chance d'organiser des activités aux retombées positives pour les étudiant(e)s et ancien(ne)s étudiant(e)s des collèges militaires canadiens, les donateurs, les bénévoles et le milieu militaire canadien dans son ensemble.

Remarque : La **date limite** de soumission des candidatures est fixée au vendredi 28 juin 2024. Les entretiens avec les personnes dont la candidature aura été retenue auront lieu durant la semaine du 8 juillet 2024.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de motivation à nancy.marr@rmcalumni.ca.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de motivation à nancy.marr@rmcalumni.ca.